

# QUESTIONS ET RÉPONSES SUR LE TRAVAIL ÉTUDIANT



*Comités unitaires sur le travail étudiant*  
Automne 2018 ◊ [WWW.TRAVAILETUDIANT.ORG](http://WWW.TRAVAILETUDIANT.ORG)

# **TABLE DES MATIÈRES**

Introduction	3
Pourquoi une campagne sur le « travail étudiant »?	4
Un « travail » sans salaire, ce n'est pas vraiment du travail!	5
Qu'est-ce que le salariat étudiant? Remplacerait-il l'Aide financière aux études?	6
Si étudier est un travail, qui emploie les étudiant.es?	7
Pourquoi être payé.e pour simplement être en classe ou faire nos lectures?	8
Combien le salariat étudiant coûterait-il au gouvernement? Est-ce que ça existe déjà ailleurs?	9
Le travail étudiant reconnu serait-il soumis au Code du travail ou à une convention collective?	10
C'est exagéré de demander un salaire étudiant, obtenons d'abord la gratuité scolaire!	11
Le travail étudiant ne cautionne-t-il pas l'arrimage de l'éducation publique aux besoins du marché?	12
Le montant du salariat étudiant serait-il le même pour tous les programmes?	13
La perspective du travail étudiant nie que les études peuvent être désintéressées.	14
La rémunération des études est réformiste. Après tout, les anticapitalistes sont contre le salariat!	15
Si les étudiant.es étaient rémunéré.es, pourquoi les jeunes élèves ne le seraient pas?	16

# ***Introduction***

Depuis plus de deux ans maintenant, nous nous sommes réuni.es sur plusieurs campus en Comités unitaires sur le travail étudiant (CUTE) pour mettre de l'avant une nouvelle perspective de lutte pour le mouvement étudiant, soit la conception des études comme travail qui mérite un salaire et des conditions acceptables. Autrement dit, nous exigeons le salariat étudiant en général et la rémunération de tous les stages entre autres aspects particuliers. Considérant que la campagne n'a aucun équivalent dans l'histoire récente du mouvement étudiant québécois, nous avons observé certaines incompréhensions et interrogations au sein de la population étudiante à ce sujet. La présente brochure a pour but de répondre à plusieurs de ces questions de manière aussi concise et claire que possible.

Cette production se veut une étape de plus dans un dialogue nécessaire sur l'avenir des luttes étudiantes. Ces questions et ces réponses ne sont pas les dernières! Nous invitons donc les personnes intéressées mais aussi celles perplexes face aux idées ici défendues à prendre contact avec nous pour en discuter directement ou à poursuivre le débat dans la sphère publique. La solidarité critique nous rend plus fort.es!

## ***Pourquoi une campagne sur le « travail étudiant »?***

Parce que la situation actuelle du mouvement étudiant québécois est propice à régler l'une de ses plus grandes erreurs historiques. Cette erreur, c'est de parler de syndicalisme étudiant tout en ne défendant plus l'idée selon laquelle étudier est un travail, ce qui a pour conséquence de nous déposséder face à nos conditions d'études, à la production étudiante et à la gestion des établissements scolaires. Lorsque l'on se contente, dans le milieu de l'éducation, de revendiquer un « bien commun » ou un « service » de meilleure qualité et gratuit, pas étonnant que l'on nous considère comme des consommatrices.teurs insatisfait.es et que l'on se fasse alors traiter en bébés gâtés ou en cruches à remplir! Après des décennies de mensonge généralisé, il est plus que temps de crier sur tous les toits que les étudiant.es accomplissent un travail de formation qui est essentiel au fonctionnement de la société. C'est un travail créateur de richesse collective, tant sur le plan humain que sur celui des connaissances, mais qui demeure largement invisibilisé lorsqu'il n'est pas carrément méprisé dans l'espace public. Le mensonge qui consiste à nier ce travail facilite grandement l'exploitation des étudiant.es et, indirectement, les attaques des gouvernements à l'encontre du réseau public d'enseignement. Nous valons mieux que ça et il est temps d'agir en conséquence!

## ***Un « travail » sans salaire, ce n'est pas vraiment du travail!***

La distinction entre travail productif et reproductif ainsi que la non-reconnaissance du travail reproductif comme travail est un argument centenaire pour justifier qu'on ne rémunère pas le travail accompli par les femmes et les enfants dans la sphère privée. Le travail reproductif dans le système capitaliste comprend toutes les tâches nécessaires à la reproduction des travailleuses et travailleurs, à commencer par les faire naître, les nourrir, les soigner, les éduquer, bref tout ce qui leur donne une valeur sur le marché du travail. Le travail qui n'est pas soumis à un rapport salarial est soumis à un rapport patriarcal, dans ce cas-ci incarné par le rapport professeur-élève.

L'école fait partie de ces institutions ou appareils qui donnent de la valeur aux individus en tant que travailleurs et travailleuses, en leur donnant des compétences et la reconnaissance institutionnelle de celles-ci. Mais le travail nécessaire à la formation n'est pas qu'extérieur: le plus gros du travail vient de l'étudiant.e elle-même ou lui-même. C'est donc elle-lui-même qui produit de la valeur, mesurable entre autres sur le marché du travail par le salaire accordé aux diplômé.es versus celui aux non diplômé.es. Et dans le système capitaliste, la seule manière de produire de la valeur, c'est le travail!

# ***Qu'est-ce que le salariat étudiant? Remplacerait-il l'Aide financière aux études?***

Il est possible d'imaginer plusieurs formes que pourrait prendre concrètement un salaire étudiant. Par exemple, celui-ci pourrait être similaire à celui offert aux enseignant.es, en étant basé sur le travail lié à la formation en classe, en laboratoire, en stage ou chez soi. Ainsi, pour un cours coté 2-3-3 au cégep (deux heures de théorie, trois heures de travaux pratiques, trois heures de travail à la maison), un.e étudiant.e serait payé.e pour huit heures de travail par semaine. Ou encore, on peut imaginer un salaire en fonction du statut d'inscription (temps plein, temps partiel) de chacun.e, qui serait basé sur un nombre d'heures de travail approximatif un peu à la manière des travailleuses et des travailleurs autonomes.

Attention: revendiquer le salariat étudiant ne signifie pas que nous souhaitons abolir l'Aide financière aux études. Au contraire, nous appuyons l'existence d'un programme de bourses d'études bonifié pour faciliter l'accès à l'éducation. On n'a qu'à penser aux étudiant.es ayant des personnes à charge (comme des parents étudiants ou des proches aidant.es), aux gens qui subissent le colonialisme et le racisme structurel ou aux personnes en situation de handicap, par exemple.

## ***Si étudier est un travail, qui emploie les étudiant.es?***

Comme d'autres types de travail lié à la reproduction sociale, le travail étudiant n'est pas attaché à un.e patron.ne dans le sens où on l'entend couramment. Par contre, il faut bien admettre que la quantité et la qualité du travail étudiant sont déjà évaluées notamment par le corps professoral, les cadres scolaires et l'État, qui gèrent le cheminement par programmes, la reconnaissance via crédits, en plus de détenir des pouvoirs disciplinaires et de récompense. Cela est d'autant plus évident lorsqu'en plus de se former, nous produisons du travail de documentation ou de recherche pour un.e professeur.e ou que nous effectuons des tâches concrètes en stage, par exemple.

À cette domination concrète se superpose un rapport clientéliste entre les établissements scolaires et étudiant.es: d'une part, les écoles compétitionnent entre elles par différents moyens (ex. campagnes de publicité, pavillons régionaux, cours du soir) en vue de capter de nouveaux et nouvelles étudiant.es qui, d'autre part, paient des frais substantiels (que l'on voudrait voir disparaître) en échange d'un service de qualité et adapté à leurs besoins. En mettant de l'avant que notre travail mérite d'être reconnu, et donc que nous ne sommes pas de simples consommateurs et consommatrices, nous voulons combattre plus directement les problèmes centraux qui affligent la condition étudiante en dénaturisant cette exploitation. Sans nier les problèmes de financement et de compétition des écoles, cette proposition a pour but de poser les bases d'une solidarité scolaire interprofessionnelle contre nos *boss* communs, pour une éducation publique menée dans des conditions convenables pour tous.tes.

# ***Pourquoi être payé.e pour simplement être en classe ou faire nos lectures?***

Une partie du travail étudiant est déjà rémunérée; nous réclamons ni plus ni moins de généraliser cette rémunération à l'ensemble des étudiant.es. Pensons d'abord aux bourses accordées par des organismes subventionnaires aux étudiant.es, dont on reconnaît la production comme étant un travail socialement utile, qui profitent qu'à une mince partie de la population étudiante, souvent déjà privilégiée. Ensuite, bon nombre d'étudiant.es en formation continue touchent un salaire pendant leurs heures de formation, souvent dans le cadre de programmes d'employabilité notamment en région, afin d'augmenter le nombre de diplômé.e.s dans certains domaines. C'est également le cas du travail accompli sous contrat par les auxiliaires de recherche et d'enseignement, dont les tâches sont les mêmes que celles exécutées par les étudiant.es des cycles supérieurs. Enfin, dans les prisons québécoises, les détenu.es peuvent recevoir un montant pour étudier d'environ 3\$ par séance.

On constate toutefois une réticence des administrations scolaires et du gouvernement à attribuer un salaire aux études puisque des bourses permettent de justifier la non-application des lois régissant le travail - et d'offrir un taux horaire en deçà du salaire minimum. À l'automne 2016, la même logique a été déployée dans le rapport Granger, où des pistes de solutions étaient proposées pour le dénouement de la grève des internats en psychologie. Sans surprise, Luc Granger, ancien président de l'Ordre des psychologues du Québec, y suggérait de verser des bourses et non des salaires par crainte explicite de syndicalisation et d'application des normes du travail.

# ***Combien le salariat étudiant coûterait-il au gouvernement? Est-ce que ça existe déjà ailleurs?***

Cela coûterait assurément quelques milliards de dollars au gouvernement. Ça peut paraître cher, mais à titre de comparaison, la production économique annuelle québécoise se chiffre à plusieurs centaines de milliards de dollars. Chaque dollar investi dans un diplôme rapporte déjà plus de 5\$ à l'État québécois; une part de ce montant revient de droit aux étudiant.es!

Aucun pays n'offre présentement le salariat étudiant (c'est-à-dire la rémunération des heures consacrées aux études). Il en a déjà été autrement dans les pays dits socialistes, où les étudiant.es étaient considéré.es comme travailleur.euses avec salaire adjoint d'une sélection à l'entrée, selon les exigences de l'économie. C'était d'ailleurs sur ces exemples que s'appuyaient, entre autres, les mouvements étudiants au Québec (UGEQ puis ANEEQ) et en France (UNEF) pour réclamer ce qu'ils appelaient le pré-salaire ou l'allocation aux études. On retrouvait même le pré-salaire aux études dans le programme du Parti québécois de 1976, engagement que le parti n'a jamais respecté depuis.

## ***Le travail étudiant reconnu serait-il soumis au Code du travail ou à une convention collective?***

Ce n'est pas parce que l'on veut être reconnu.es pour notre travail que nous souhaitons également subir tous les problèmes qui viennent avec l'encadrement des travailleurs et des travailleuses. Le Code du travail nous dépouille de notre force d'action, notamment en encadrant le droit de grève, le limitant à la période de négociation d'une convention collective et rendant ainsi illégales les grèves politiques. De plus, les conventions collectives peuvent, dans les faits, être contournées de mille façons face auxquelles les employé.es se retrouvent pieds et poings liés jusqu'aux prochaines négociations. Pour l'État et les patrons, le Code du travail et les conventions collectives ont ainsi été d'importants outils pour affaiblir le mouvement syndical au cours des dernières décennies.

À l'heure où la division internationale du travail en constante mutation rend plus difficile que jamais l'obtention par les travailleur.euses d'un rapport de force significatif, ceux-ci et celles-ci doivent se libérer de ces contraintes périmées pour repenser l'action syndicale et ensuite mieux lutter. En ce qui nous concerne, si les étudiant.es devaient être éventuellement reconnu.es comme travailleur.euses, elles et ils feraient donc mieux d'exiger un encadrement légal distinct pour leur activité, idéalement dans une logique de cogestion avec le personnel enseignant et celui de soutien.

# ***C'est exagéré de demander un salaire étudiant, obtenons d'abord la gratuité scolaire!***

La Charte de Grenoble, sur laquelle se fonde pourtant la gauche étudiante québécoise depuis des décennies, reconnaît elle-même que l'étudiant.e occupe un rôle de « travailleur intellectuel ». La stratégie du mouvement étudiant de demander le plus bas prix possible pour l'éducation (frais de scolarité, aide financière aux études), sans souligner que les études sont un travail, a contribué à consolider un rapport clientéliste à l'école. En plus d'avoir échoué, cette stratégie néglige aussi tous les autres frais de subsistance et d'équipement (équipement informatique, espace de travail, livres, etc.) liés au travail étudiant.

Outre l'effet positif sur l'accès à l'enseignement que l'on peut anticiper avec l'octroi d'un salaire étudiant universel, cette mesure permettrait de donner plus d'autonomie aux étudiant.es par rapport aux familles, parents, et jobs: l'étudiant.e peut se consacrer à sa formation sans les contraintes d'un contrat de travail ou de la vie familiale. De nombreuses inégalités se verraient ainsi résorbées.

Bien que nous appuyons toute revendication facilitant l'accès à l'éducation, comme la gratuité scolaire et la conversion des prêts étudiants en bourses, nous proposons aussi de changer notre rapport à nos institutions d'enseignement en mettant de l'avant un discours sur le travail salarié, plutôt que de le réduire à un « service public ». Une façon judicieuse d'emprunter cette direction est de marteler que les études sont non seulement un emploi, mais aussi que les étudiantes et étudiants méritent de bonnes conditions d'études et le pouvoir d'influencer ces conditions.

## ***Le travail étudiant ne cautionne-t-il pas l'arrimage de l'éducation publique aux besoins du marché?***

Nous constatons à regret que l'éducation est déjà marchandisée. Le système québécois d'éducation publique, érigé en opposition au système catholique dans la foulée du rapport Parent et de ses suites (cégeps, réseau UQ...), a été conçu pour s'arrimer aux changements technologiques et au développement industriel. Sa démocratisation, partielle au Québec (puisque l'université n'est pas gratuite), sert depuis de mécanisme d'accès au marché du travail. En effet, dès le départ, la création des cégeps a été envisagée comme un moyen pour permettre le « rattrapage économique des Canadiens-français » par rapport aux économies voisines.

À l'heure actuelle, on estime qu'environ 70% des emplois exigent un diplôme d'études postsecondaires. C'est un mode d'organisation scolaire que l'on retrouve aux quatre coins du monde et cela ne devrait pas nous étonner: il ne saurait en être autrement dans un cadre politique établi et mené par et pour l'économie de marché, donne que l'obtention du salariat étudiant ou des revendications historiques du mouvement étudiant ne pourrait seule changer.

Cela dit, la reconnaissance du statut de travailleur.euse étudiant.e et de son aliénation dans le système d'éducation contribuerait fortement à une véritable lutte pour l'émancipation, se manifestant notamment par la prise de contrôle sur son milieu de travail avec ses collègues du personnel enseignant et du personnel de soutien, une prise de contrôle préfigurant celle qu'il ou elle devrait aussi rechercher dans le cadre de ses futurs emplois et qui elle, à grande échelle, pourrait représenter un danger réel pour la classe dirigeante.

## ***Le montant du salariat étudiant serait-il le même pour tous les programmes?***

Bien sûr! La valeur d'un travail ne devrait pas se mesurer au pouvoir de son ordre professionnel ni, par conséquent, de son association étudiante. Les internes en psychologie et les stagiaires en éducation ont récemment obtenu une reconnaissance financière pour leur travail lors de leur dernier stage. Or, l'argument de l'identité professionnelle ne permet que de formuler de petites réformes à la pièce qui ne profitent qu'à une minorité. Pourquoi les gestes posés par certain.es seraient qualifiés de « gestes professionnels » alors que ceux posés dans un service de garde, une école ou un CLSC ne le seraient pas? Nous sommes d'avis qu'il faut briser la compétition qui justifie une hiérarchisation entre ces formations, mais qu'il faut également briser la distinction qui est faite entre le travail étudiant réalisé à l'école et celui réalisé en stage. Si nous soutenons les luttes pour la rémunération des stages, ce n'est pas comme fin en soi mais plutôt comme point de départ pour politiser un domaine de la reproduction sociale par l'entremise du travail étudiant. L'objectif ultime est donc d'offrir une rémunération et des conditions convenables à l'ensemble des étudiant.es et, ce, peu importe le programme choisi.

## ***La perspective du travail étudiant nie que les études peuvent être désintéressées.***

Il existe des cours et des programmes d'études qui, à priori, paraissent aller à contre-courant de ce que la majorité des gens considèrent comme socialement utile, les cours de littérature et de philosophie au cégep et les programmes universitaires d'arts et lettres par exemple. Force est cependant d'admettre qu'une certaine pensée critique, dont le développement est un des aspects centraux des cours de philosophie, est plus que jamais valorisée sur le marché du travail et que le champ de la culture connaît lui aussi la marchandisation depuis belle lurette ici et, ce, bien que ce type de production ne soit pas reconnu à juste titre. Les études dans le domaine de la culture ne permettent pas nécessairement l'atteinte d'emplois de qualité, mais c'est aussi le cas dans beaucoup de domaines reposant sur le travail dit « autonome ».

Une composante essentielle de notre campagne repose par ailleurs sur l'ambition de voir élargie la définition de ce qu'est un travail et de voir reconnues les études comme suffisamment utiles socialement pour mériter salaire. Nous ne nions pas que plusieurs personnes étudient par vocation ou amour du savoir, mais elles aussi méritent de voir leur travail dûment reconnu, ce qui ne nous interdit pas de remettre en question l'existence de programmes d'études et d'emplois que l'on peut juger nuisibles pour la société (ex. industrie de l'armement).

# ***La rémunération des études est réformiste. Après tout, les anticapitalistes sont contre le salariat!***

Les anticapitalistes s'entendent généralement sur le fait que le travail en régime capitaliste est une activité aliénante, c'est-à-dire que nous sommes dépossédé.es dans notre rapport au travail: face à l'activité accomplie, face à ce qu'elle produit. Or des féministes ont depuis longtemps pointé du doigt que ce n'est pas seulement le travail salarié qui est aliéné, mais aussi tout le travail naturalisé, exécuté gratuitement, et qui sert directement ou indirectement les employeurs, en reproduisant la main-d'oeuvre. Le *travail reproductif* inclut donc tout le travail domestique, les soins aux proches, l'éducation des enfants et la sexualité, associé à des qualités présumées naturelles des femmes, et dont la gratuité est justifiée par la vocation ou l'amour. Ainsi, la revendication d'un salaire pour le travail reproductif vise à dénaturiser ce travail, à le faire reconnaître comme travail socialement produit et duquel on peut se libérer. Autrement, comment s'émanciper d'un travail qu'on ne reconnaît pas comme tel? Comment lutter contre le travail gratuit?

En formation, les domaines traditionnellement et majoritairement féminins sont encore fortement marqués par la naturalisation du travail demandé. Cela a pour conséquence que les stages obligatoires dans ces programmes sont non rémunérés. Mais cette logique s'applique également à l'ensemble des études. La formation est organisée de manière à ce que de la main-d'oeuvre acquière des compétences et des savoirs-êtres utiles aux différents secteurs de l'économie, à commencer par la gestion d'un horaire et le respect de la hiérarchie. La séparation qu'on établit entre les études et le travail a un effet mystificateur, qui sert précisément à ce que les employeurs n'aient pas à payer pour le travail accompli durant la formation.

Bref, si la revendication n'est pas révolutionnaire en soi, elle est stratégique - elle attaque directement les capacités d'accumulation du capital qui reposent sur le travail gratuit de milliards de personnes. Ultimement, elle ouvre la possibilité d'organiser une grève offensive, avec des étudiant.es dans des domaines qui ont longtemps été négligé.es par la gauche étudiante. Le potentiel subversif d'un tel mouvement n'est pas à négliger.

## ***Si les étudiant.es étaient rémunéré.es, pourquoi les jeunes élèves ne le seraient pas?***

Il serait en effet logique que ce travail soit aussi rémunéré, dans une certaine mesure. Après tout, les récentes recherches sur la pédagogie aux niveaux primaire et secondaire misent sur la participation active des élèves et la « co-construction » des connaissances en classe. On les invite alors à être plus autodidactes, en favorisant l'apprentissage par projet, par exemple.

Le débat sur cette question est enchevêtré à un autre débat portant sur la nature de la relation prof-élève. Au cégep et à l'université, on ne considère théoriquement plus la partie apprenante comme une « cruche vide » qu'il faut remplir avec les savoirs du maître. Cette distinction peut sembler anodine aux premiers abords, mais elle sous-entend d'importantes implications positives pour les personnes concernées: relations moins infantilisantes, responsabilisation, etc. Présentement, les personnes suivant des cours au primaire et au secondaire ne sont pas considérées de cette façon, comme on peut le voir dans la distinction politique entre élèves (primaire, secondaire) et étudiant.es (au postsecondaire). L'arbitraire de cette séparation, l'autonomisation des enfants vis-à-vis de leurs familles et la lutte contre la contrainte et l'exploitation sont des questions importantes qui font l'objet de débats de longue date. Le salaire aux études était d'ailleurs l'une des principales revendications lors des grèves des écoliers de 1911 en Angleterre. Si, de par nos milieux d'implication, nous privilégions le salariat étudiant au postsecondaire, les militant.es des CUTE sont ouvert.es à étendre cette revendication à d'autres catégories d'apprenant.es.